

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 36 (1990)
Heft: (20)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Notre couverture



Forum:
La politique des transports dans le collimateur

En sa qualité de pays de transit, la Suisse occupe une place importante. Le Gothard continue à être un maillon important sur l'axe Nord-Sud. Sur la photo: Tronçon ferroviaire du Gothard et autoroute N2.

(Photo: Keycolor)

Le « *Messageur Suisse* » (7 numéros par an).

Editeur :
Fédération des Sociétés Suisses de Paris.

Directeur de la publication :
Pierre Jonneret.

Rédaction :
Francine Bruhin.

Administrateur :
Willy Bossard.

Comité de rédaction :
Nicole Bodmer, Florence Piguët, Philippe Alliaume, André Grasset, Edmond Leuba, Robert Haas, Alain Marie, Willy Bossard, Philippe Brochard, Pierre Jonneret, Francine Bruhin.

Abonnement : F 140.- (France métropolitaine) et F 150.- (Dom-Tom et autres pays).

Abonnement de soutien à partir de F 170.-

« *Messageur Suisse* »

Siège Social :
10, rue des Messageries
75010 Paris
Tél. : 45.23.29.57
Telefax : 47.70.13.29

Service des abonnements
D.I.P.

70, rue Compans
75940 PARIS Cedex 19
Tél. : 42.00.33.05

Publicité : s'adresser directement au siège.

Imprimeur :

Tschumi-Taupin, 24, rue de Dammarie,
77000 Melun — Tél. : 64.39.37.07
Dépôt légal 3^e trimestre 1990 - N° 20.
(Commission paritaire n° 62679).

Le « *Messageur Suisse* » n'est pas vendu au numéro mais par abonnement. Pour vous abonner adressez-vous au service des abonnements.

Editorial

Au cœur de l'Europe



Dans mon premier éditorial, je tiens, chers compatriotes à l'étranger, à vous adresser mes cordiales salutations. Je suis prêt, avec la collaboration de mes collègues du Service des Suisses de l'étranger du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), à m'employer à la défense de vos intérêts. Je saisis cette occasion pour vous rappeler que le Service des Suisses de l'étranger – qu'il ne faut pas confondre avec le Secrétariat des Suisses de l'étranger de l'Organisation des

Suisses de l'étranger, qui est une institution privée – est le seul service de la Confédération à s'occuper de toutes les affaires concernant les Suisses de l'étranger, qui sont au nombre de plus de 450 000. Dans l'un des prochains numéros de la *Revue Suisse*, nous vous présenterons notre service un peu plus en détail.

Et maintenant, quelques mots sur le thème du présent numéro, à savoir la politique des transports: il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour voir que notre pays est situé littéralement au cœur de l'Europe. Cette situation centrale et le contrôle qu'elle donne sur les principaux passages alpins ont toujours conféré à la Confédération d'autrefois et à la Suisse d'aujourd'hui un rôle important en Europe.

Le gouvernement suisse est tout à fait conscient de cette situation et de l'importance des transversales alpines, surtout maintenant que les pays d'Europe se rapprochent toujours davantage les uns des autres. La Suisse est prête à contribuer dans une large mesure au développement des liaisons nord-sud et, partant, à celui des transports en Europe. En approuvant récemment le message aux Chambres fédérales concernant la construction de la nouvelle ligne ferroviaire alpine (connue sous le nom de NLFA), le Conseil fédéral a manifesté son intention de faire en sorte que la Suisse participe d'une manière constructive au processus d'intégration. En outre, la construction d'une nouvelle transversale alpine va tout à fait dans le sens d'une politique des transports respectueuse de l'environnement. Ce projet gigantesque, qui coûterait quelque 10 milliards de francs, constituera – s'il est adopté par le Parlement puis, le cas échéant (en cas de référendum), par le peuple – le plus grand projet jamais réalisé par la Confédération. Pour cela, il faut faire preuve de beaucoup de courage, être prêt à prendre des risques et à accepter des sacrifices.

Il est évident que notre pays en tirerait un très grand profit: les liaisons avec l'Europe seraient plus courtes et plus rapides, les contacts plus fréquents et plus intenses. Nous pourrions ainsi participer à ce processus unique de l'intégration européenne, auquel nous ne pouvons en aucun cas nous soustraire.

Il me semble qu'en publiant son message sur la NLFA, le Conseil fédéral a fait preuve de beaucoup de clairvoyance quant à l'avenir de l'Europe, ce qui est exactement le contraire de ce qu'on lui reproche parfois. Il appartient maintenant au Conseil des Etats, au Conseil national et peut-être aux citoyens de faire mentir les méchantes langues qui nous accusent de faire preuve d'un égoïsme bien helvétique face à l'Europe et d'avoir une mentalité de «*hérisson*».

Rolf Bodenmüller, ministre, chef du Service des Suisses de l'étranger, DFAE

Sommaire



Forum:
La politique des transports **4**

Biens suisses en RDA **12**

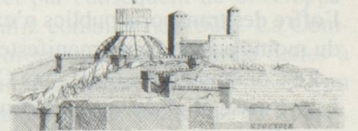
Pages couleurs
Nouvelles locales **I à VIII**

Mosaïque **14**



Sport:
Pierre Fehlmann **17**

Il y a 100 ans mourait
Gottfried Keller **18**



700^e anniversaire **20**

Communications du SSE **21**

Communications
officielles **22**